

Service instructeur
Langue et Culture Régionales

N° 8^e 173 07

Service consulté

**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
ACTIVITES PERISCOLAIRES
EN LANGUE REGIONALE
ANNEE SCOLAIRE 2007/2008**

Résumé : *La Commission Permanente du 6 octobre 2000, a convenu de soutenir et d'encourager, pour les communes dotées d'un site bilingue, la mise en place d'activités périscolaires en langue régionale (dialecte alsacien et allemand) sous réserve qu'elles soient organisées notamment dans le cadre d'un contrat éducatif local ou temps libre. Les aides aux communes intéressées représentent 2 850 €.*

A l'occasion de sa séance du 6 octobre 2000 notre assemblée avait retenu le principe d'un accompagnement financier diversifié des sites bilingues.

Il avait notamment été envisagé d'encourager financièrement les communes, sites bilingues dans le cadre d'un contrat éducatif local, voire d'un contrat temps libre, en vue de développer des activités éducatives ludiques sportives et culturelles en langue régionale (allemand ou dialecte) en direction notamment des élèves du 1^{er} degré.

Il est proposé pour les demandes présentes de maintenir le dispositif ci-après :

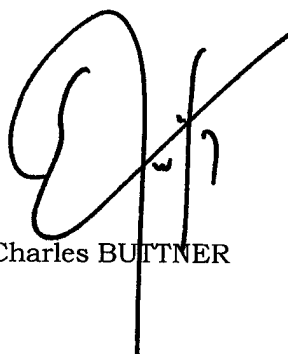
- activités en allemand ou en dialecte sur une base annuelle de 150 € par activité (20 h au moins par an),
- effectif minimum 8 élèves inscrits.

Ces aides compensent le surcoût de l'animation en langue allemande (ou en dialecte) car celle-ci ne peut pas, en règle générale, être trouvée sur place, et nécessite des frais de déplacement pour les intervenants.

Cette aide pourrait concerner plusieurs communes pour 2007/2008 selon la liste en annexe.

Ces aides seraient prélevées sur le crédit inscrit au chapitre 65 article 65734 (enveloppe 20307) fonction 28 programme E058 pour un montant global de 2 850 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 09 NOVEMBRE 2007

**Actions LCR
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04539	INGERSHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	1 650,00
LCR04543	RIEDISHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	450,00
LCR04540	RIXHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2007	300,00
LCR04541	WALDIGHOFFEN Subvention de Fonctionnement - Année 2007	450,00
Total		2 850,00